

Objet : RD - Affectation des résultats 2024 - Budget principal

- date de convocation le 16 mai 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	

• conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Serge Tichkiewitch

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Anne-Marie Barouti à Martine Lambert - de Stéphane Bochet à Philippe Gamen - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Max Joly à Aloïs Chassot - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Walter Sartori - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmais - de Bruno Stellian à Grégory Basin - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Céline Vernaz à Alexandra Turnar - de Philippe Vuillermet à Sophie Bourgade - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

• conseillers excusés : 3

Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 22 mai 2025

délibération n° 108-25 C

objet **RD - Affectation des résultats 2024 - Budget principal**

Pierre Brun, vice-président chargé des finances, expose que le résultat cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2024 du budget principal de Grand Chambéry s'établit à 27 724 949,95 € répartis de la manière suivante entre le budget général et le budget déchets.

BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2024			
FONCTIONNEMENT	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Résultat de gestion	18 673 025,55	1 843 001,86	20 516 027,41
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	3 706 676,19	3 502 246,35	7 208 922,54
Résultat de clôture (A)	22 379 701,74	5 345 248,21	27 724 949,95
INVESTISSEMENT	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Résultat de gestion	- 1 627 653,73	23 079,56	- 1 604 574,17
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	- 6 916 379,77	- 218 444,25	- 7 134 824,02
Résultat de clôture (B)	- 8 544 033,50	- 195 364,69	- 8 739 398,19
RESTES A REALISER	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Dépenses d'investissement	10 229 999,97	895 469,50	11 125 469,47
Recettes d'investissement	5 491 936,16	-	5 491 936,16
Solde à reprendre (C)	- 4 738 063,81	- 895 469,50	- 5 633 533,31
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 13 282 097,31	- 1 090 834,19	- 14 372 931,50

Conformément à l'instruction M 57, à la proposition spécifique d'affectation justifiée dans le rapport du compte administratif 2024, il convient d'affecter ce résultat. Il est proposé l'affectation suivante :

	A	B	C = A+B
AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	GENERAL	DECHETS	PRINCIPAL
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 8 544 033,50	- 195 364,69	- 8 739 398,19
Recettes d'investissement (1068)	16 349 265,38	4 272 625,95	20 621 891,33
Report à nouveau en fonctionnement (002)	6 030 436,36	1 072 622,26	7 103 058,62

Vu l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 22 mai 2025 portant approbation du compte administratif 2024 du budget principal de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission des finances et du contrôle de gestion du 13 mai 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : **d'affecter** la somme de 20 621 891,33 € au financement de l'investissement par inscription en excédent de fonctionnement capitalisé (imp. 1068) et **de reporter** le solde, soit 7 103 058,62 €, en recettes de fonctionnement par une inscription au 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté).

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **108-25 C**

Objet de l'acte : RD - Affectation des résultats 2024 - Budget principal
Classification Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 3 - Délibération d'affectation des résultats
Date de l'acte : 22 mai 2025
Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250522-lmc1H33709H1-DE
Identifiant unique de l'acte : lmc1H33709H1

Date de transmission en Préfecture : 27 mai 2025
Date de réception en Préfecture : 27 mai 2025
Date de publication sur le site internet: mercredi 28 mai 2025